



## Sous le sapin, la lutte !

Réunie au siège de l'INRAE à Paris, la commission exécutive de la CGT-INRAE a discuté de ce que l'on connaît des projets gouvernementaux concernant la réforme des retraites, même si le Président Macron a été amené à repousser au 10 janvier l'énoncé précis des mesures que devait détailler la Première Ministre E. Borne.

Ce gouvernement connaît la situation de plus en plus difficile des travailleurs actifs et retraités de ce pays, mais il ne prend aucune mesure significative pour augmenter les salaires, tout en continuant à donner de l'argent public aux patrons (CIR, CICE, etc.) et à les exonérer des cotisations sociales nécessaires à l'équilibre du budget de la Sécurité Sociale.

**Alors même qu'il ne garantit pas le pouvoir d'achat des retraités attaqué par l'inflation, il entend prolonger l'âge de départ à la retraite à 65 ans, voire augmenter la durée de cotisation. Il entend aussi liquider les régimes spéciaux (EDF, GDF, RATP, etc.) et ensuite notre régime de la Fonction Publique.**

**Ces mesures concerneraient les travailleurs nés à partir de 1961 (voir tableau ci-dessous)**

Année de naissance	Age de départ	Entrée en vigueur
1961	62 ans 4 mois	2023
1962	62 ans 8 mois	2024
1963	63 ans	2025
1964	63 ans 4 mois	2026
1965	63 ans 8 mois	2027
1966	64 ans	2028
1967	64 ans 4 mois	2029
1968	64 ans 8 mois	2030
1969 et après	65 ans	2031

**Même le Conseil d'Orientation des Retraites, chargé de surveiller les tendances liées à la démographie et à l'économie, a indiqué qu'aucune difficulté de financement ne justifie ces mesures<sup>i</sup>.** Macron et Borne ont d'ailleurs indiqué vouloir utiliser les sommes qui seraient ainsi dégagées au financement d'autres mesures, comme le budget militaire (!).

**Plus de 75% des Français sont opposés à ces dispositions et, à cette heure, l'ensemble des organisations syndicales les rejettent également !**

- ▶ Le recul de l'âge légal de départ à la retraite induirait arithmétiquement un allongement du délai de retour à l'emploi pour des centaines de milliers de travailleurs en situation de chômage, tandis que l'allongement de la durée de cotisation augmenterait le nombre des départs avec des retraites incomplètes et donc une paupérisation accrue des retraités.
- ▶ Cette attaque contre nos retraites frapperait tout spécialement les femmes, d'ores et déjà les plus touchées par le temps partiel et les carrières incomplètes.
- ▶ Alors que l'espérance de vie en bonne santé est de 62,7 ans pour les hommes et de 64,1 ans pour les femmes<sup>ii</sup>, une telle « réforme » toucherait aussi tout particulièrement les personnes les plus démunies de notre société : 25% des hommes aux plus faibles revenus sont décédés avant 62 ans<sup>iii</sup>.

**La CGT-INRAE exige un retour à des cotisations patronales et d'Etat à la hauteur des besoins,** notamment en supprimant les milliards d'exonérations accordés depuis des années. Elle revendique aussi pour cela des mesures de retour au plein emploi et d'activités, générateurs de cotisations sociales, et l'égalité salariale homme-femme.

**La CGT-INRAE revendique le retour à un droit au départ à la retraite dès 60 ans avec 75% du salaire et après 37,5 ans de cotisations, et le maintien du régime de retraites des fonctionnaires (Code des pensions civiles et militaires), incluant le calcul de la pension sur les 6 derniers mois d'activité.**

Au regard des profits dégagés par les entreprises sur l'activité du pays d'une part, et du budget de l'État d'autre part, ce sont là des conditions économiquement efficaces pour l'emploi et salutaires pour la santé des retraités.



**En 2020, nos mobilisations ont permis que le néfaste projet de retraite à points soit abandonné.** Aujourd'hui, la mobilisation de toutes et tous est à nouveau nécessaire pour mettre en échec ce mauvais projet gouvernemental porté par Macron, Borne et Dussopt. Tous ensemble nous pouvons donc y parvenir. **La CGT-INRAE appelle toutes et tous à s'organiser dans chaque centre et dans chaque unité en vue de contribuer au large mouvement inter professionnel de grève et manifestations prévu dès janvier 2023.**

Fait à Paris, 147 Rue de l'Université le 14 décembre 2022

**Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !**



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,  
78210 Saint-Cyr l'École  
ou [cgt@inrae.fr](mailto:cgt@inrae.fr)



Centre INRAE : .....  
Qualité (M. ou Mme) : ..... NOM : .....  
Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....  
Corps : ..... Grade : .....  
E-mail : .....

<sup>i</sup> [https://www.cor-retraites.fr/sites/default/files/2022-12/RA\\_COR2022%20def.pdf](https://www.cor-retraites.fr/sites/default/files/2022-12/RA_COR2022%20def.pdf)

<sup>ii</sup> <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/les-francais-vivent-plus-longtemps-mais-leur-esperance-de-vie-en#:~:text=R%C3%A9sum%C3%A9,est%20stable%20depuis%20dix%20ans.>

<sup>iii</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3311422?sommaire=3311425>